

Premières réflexions théoriques sur l'architecture des hôtels-Dieu au XVIII^e siècle

*Some early theoretical reflections on the architecture of Hôtels-Dieu during the
eighteenth century*

Hélène Rousteau-Chambon



Éditeur
Ministère de la culture

Édition électronique

URL : <http://insitu.revues.org/14574>
ISSN : 1630-7305

Référence électronique

Hélène Rousteau-Chambon, « Premières réflexions théoriques sur l'architecture des hôtels-Dieu au XVIII^e siècle », *In Situ* [En ligne], 31 | 2017, mis en ligne le 27 février 2017, consulté le 02 mars 2017.
URL : <http://insitu.revues.org/14574>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mars 2017.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

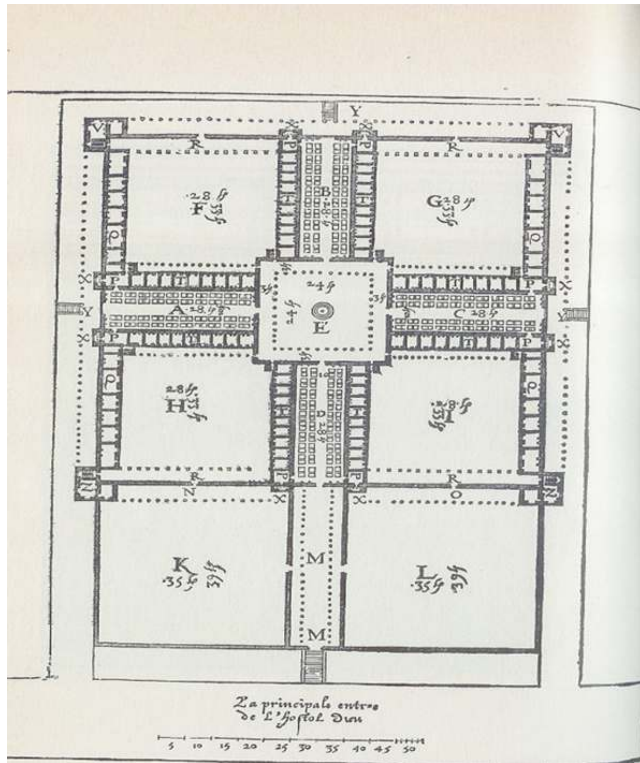
Premières réflexions théoriques sur l'architecture des hôtels-Dieu au XVIII^e siècle

Some early theoretical reflections on the architecture of Hôtels-Dieu during the eighteenth century

Hélène Rousteau-Chambon

- ¹ De 1722 à 1728, Antoine Desgodets (1653-1728), professeur à l'Académie royale d'architecture depuis 1718, dispense un cours portant sur la commodité¹. Ce texte conservé sous forme de deux exemplaires manuscrits² est divisé en deux parties inégales : la première et plus longue section concerne les édifices religieux, seule partie qui a été étudiée jusqu'à maintenant³, tandis que la seconde porte sur l'architecture publique – hôpitaux, hôtels de ville, palais de justice, établissements de bains⁴. Dans ce cours, Desgodets expose pour chacun des édifices présentés un modèle idéal dans un texte plus ou moins long – 25 pages pour l'hôtel-Dieu (p. 246-271) – accompagné de dessins (quatre pour l'hôpital). Desgodets dispense en fait la première leçon sur ce thème et l'une des premières études théoriques portant sur ce sujet en France puisque si Philibert de L'Orme avait précédemment livré un modèle d'hôpital dans *Le Premier tome de l'architecture* (1567) (**fig. 1**), il ne le commentait pas. Par sa démarche, Desgodets s'avère précurseur. Il l'est d'autant plus si l'on ajoute que Jacques-François Blondel, dans son cours dispensé dans les années 1750, ne livre sur ce sujet que quelques indications très générales dans deux pages seulement⁵.

Figure 1



Plan d'un hôtel-Dieu, Dans *Architecture De Philibert De L'Orme... Oeuvre entière contenant onze Liures, augmentée de deux (...)*. Rouen : Chez David Ferrand, 1648.

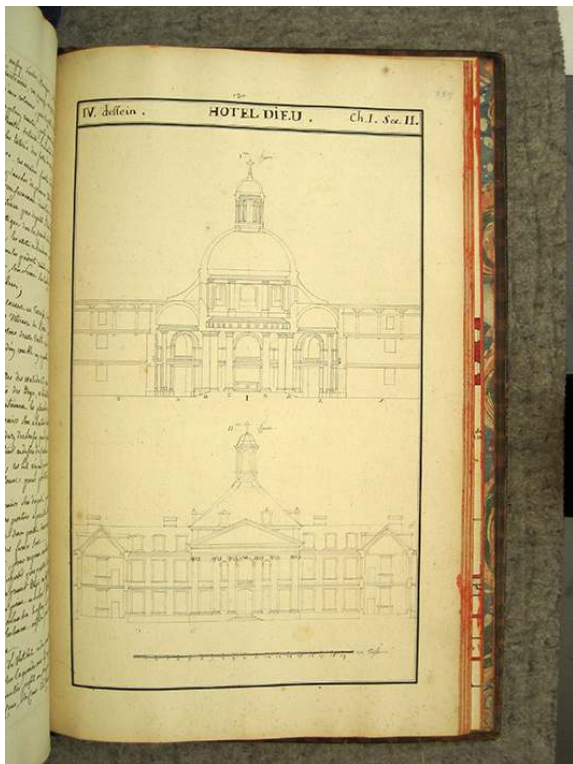
- 2 Desgodets ne se contente donc pas d'adopter un point de vue assez unique dans l'enseignement et la théorie architecturale, il soumet aussi des propositions complètes sur ce thème. Tout en entrant dans les moindres détails pratiques, il présente une synthèse théorique sur l'hôpital-hôtel-Dieu – il confond les deux appellations –, mêlant dispositions traditionnelles et réflexions novatrices.

Un édifice traditionnel ?

- 3 S'intéresser, de manière théorique, aux établissements hospitaliers est d'actualité dans les premières années du XVIII^e siècle. En effet, comme le rappellent Pierre-Louis Laget et Claude Laroche⁶, à partir du XVII^e siècle, aux hôpitaux-Dieu, établissements hérités du Moyen Âge, s'ajoutent les établissements pour enfermer enfants trouvés et mendiants, souvent désignés sous le nom de « charité » à la suite de la fondation d'une telle institution par la municipalité de Lyon (1614). À partir de 1656, ces « charités » sont généralisées à l'ensemble du royaume sous la dénomination d'hôpital général, par décision du roi. Si au XVIII^e siècle surtout, un certain nombre de ces établissements sont installés dans d'anciens édifices religieux, d'autres sont construits *ex nihilo*, comme le montre l'étude menée dans le cadre de l'Inventaire général. Les jeunes architectes qui suivent les cours de l'Académie peuvent donc être amenés à construire de tels édifices. Le cours prononcé par Desgodets arrive à point nommé et, d'une manière générale, ce professeur veille à répondre aux besoins des jeunes architectes dans son enseignement⁷.

- 4 En bon architecte, Desgodets décrit l'apparence extérieure de son modèle et le plan de l'édifice. Or, traditionnellement, aux XVII^e et XVIII^e siècles, les façades des bâtiments hospitaliers restent sobres, à l'instar de l'hôpital Saint-Louis. Desgodets reprend ce critère de sobriété dans son modèle. Il ne consacre que trois lignes à ce sujet, tout à la fin de son étude⁸, et se contente de préciser que la décoration de toutes les faces des bâtiments doit être simple hormis la façade sur cour ; il n'en donne pas non plus de dessin. Desgodets décrit pourtant la façade de la chapelle, pendant plus d'une page (p. 269-271). Comme beaucoup de ses contemporains, il reprend la disposition de la façade sur cour de l'hôtel des Invalides (1671-1674) avec la présence de l'avant-corps central qui se distingue par le fronton droit supporté par des pilastres (**fig. 2**), mais il magnifie le modèle initial en utilisant un ordre colossal de pilastres ioniques. Il est possible que cette disposition ait constitué un modèle pour Pierre de Vigny lorsqu'il construit l'hôpital général de Lille (à partir de 1738) puisque nous y retrouvons cette utilisation de l'ordre colossal, encore rarement employé dans ce type d'édifice, et les deux architectes pouvaient se côtoyer à l'Académie royale d'architecture depuis 1721⁹. Soufflot, pour la façade sur le Rhône de son hôpital-Dieu de Lyon, opte encore pour l'ordre colossal dans les avant-corps et cherche à donner une certaine majesté à l'ensemble (à partir de 1741).

Figure 2

Hôtel-Dieu, 4^e dessin, 2^e figure. Dessin de la façade. BnF Ha 23b.

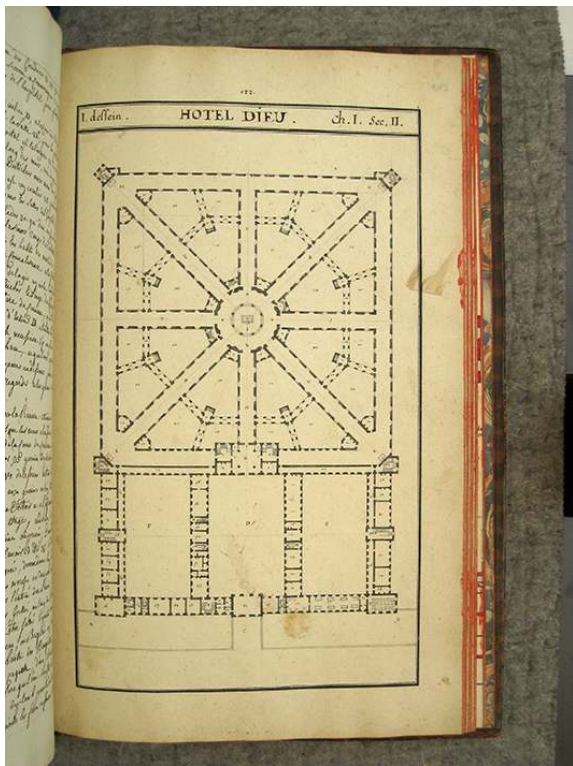
Phot. Rousteau-Chambon, Hélène. © Hélène Rousteau-Chambon.

- 5 Toujours pour cette chapelle, Desgodets surmonte l'avant-corps d'un attique qui sert à masquer le dôme couronné par un haut lanternon. Cette disposition permet extérieurement de ne pas confondre la chapelle de l'hôpital avec une église régulière conventuelle. Desgodets se démarque donc de Pierre Puget (Vieille Charité de Marseille, à partir de 1671) ou de Libéral Bruant (hospice de la Salpêtrière, à partir de 1670) par

exemple. Certes, il entend distinguer cette chapelle extérieurement, comme ses prédécesseurs, mais il souhaite aussi conserver une unité architecturale à l'ensemble en jouant simplement sur les volumes. Cette subtilité architecturale se retrouve quelques années plus tard une fois encore dans l'hôtel-Dieu de Lyon, non pour la chapelle mais pour la façade donnant sur le Rhône (à partir de 1741).

- 6 Dans son dessin des façades, Desgodets s'inscrit dans la tradition tout en instillant quelques innovations. Il pratique de même pour le plan général donné à son hôtel-Dieu. Une des formes devenues traditionnelles, quoique minoritaires, pour le plan des hôpitaux-Dieu reste le plan en croix grecque avec l'autel placé à l'intersection de quatre salles de malades. Ce plan semble apparaître à l'hôpital de Santa Maria Nuova à Florence (milieu XV^e) et s'appliquer ensuite à l'hôpital majeur de Milan, commencé en 1457 sur les plans de Filarete et achevé au XVII^e siècle. Il est tout à fait possible, voire probable, que Desgodets, revenant de Rome après avoir séjourné dans la Ville éternelle pendant 18 mois (1676-1678) pour dresser un relevé des édifices antiques, ait vu ces bâtiments qui l'auraient inspiré. Toujours lors de son voyage, il a aussi pu étudier l'hôtel-Dieu de Lyon, reconstruit après 1622, où ce plan est adopté pour la première fois en France. Ce type de plan se retrouve d'ailleurs dans différents hôpitaux en France au XVII^e siècle¹⁰.

Figure 3



Hôtel-Dieu, 1^{er} dessin, plan du rez-de-chaussée. BnF Ha 23b.

Phot. Rousteau-Chambon, Hélène. © Hélène Rousteau-Chambon.

- 7 Desgodets ne se contente cependant pas de reprendre cette configuration, assez largement ignorée en France jusqu'au XVII^e siècle. Certes, il sépare clairement son hôpital de la ville par une clôture (**fig. 3**), reprenant à ce titre le modèle de Philibert de L'Orme ou encore le plan de l'hôpital Saint-Louis (1607), mais il multiplie aussi les ailes à destination des malades. La multiplication de ces ailes permet évidemment de séparer les hommes

des femmes, répondant ainsi parfaitement aux prescriptions de la Réforme catholique ; Desgodets va d'ailleurs jusqu'à concevoir deux salles des consultations, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes comme il le précise : « [...] aux deux côtés vers l'entrée de ce vestibule, sont deux chambres 1.2 pour visiter les malades qui se présentent pour entrer dans l'hôtel Dieu, l'une pour la visite des hommes et l'autre pour les femme¹¹ ». Les pièces ainsi multipliées offrent la possibilité de séparer les malades des personnes enfermées selon l'ordonnance de 1656 (mendiants, enfants trouvés...). L'édifice-type qu'il conçoit regrouperait de ce fait les fonctions soignantes pour les malades pauvres, fonctions propres à l'hôtel-Dieu, et celles d'accueil des indigents valides sans feu, caractéristiques des charités (ou hôpital général). Les architectes n'opèrent d'ailleurs pas toujours aisément la distinction entre les deux types d'établissement, et d'Aviler par exemple, dans son *Dictionnaire*, les confond : à l'occurrence « hôtel-Dieu », il renvoie à « hôpital¹² ». Desgodets, en outre, entend nettement séparer malades et enfermés du personnel soignant : le « couvent des Religieuses qui desservent l'hôpital » et les logements pour les « Économes, chapelains, Medecins, Chirurgiens et domestiques de l'hôpital » sont clairement séparés des malades par des bâtiments et des cours. Mais Desgodets ne se contente pas de cette division somme toute logique, il prévoit aussi une stricte distinction entre les religieuses et le personnel laïc. Il est vraisemblable que pour opérer ce cloisonnement, il se soit inspiré de l'architecture du Val-de-Grâce, un monastère, qu'il approche de près dans ces mêmes années puisqu'il y œuvre à la construction d'une maison pour les religieuses (1724)¹³ et que sa fille y a été reçue religieuse. C'est donc un couvent, prestigieux d'ailleurs, qui lui sert d'exemple. Mais cette fois encore, Desgodets se montre conforme à une tradition architecturale qui perdure jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Il se contente de la théoriser et de la présenter aux élèves de l'Académie.

- 8 Il fait de même pour la chapelle qui se trouve au cœur du dispositif de l'ensemble architectural :

La Principalle chapelle ou église est en forme de ronde, au milieu de laquelle est le sanctuaire I environné de huit colonnes isolées qui soutiennent un dome éclairé par le haut. Le maitre autel est au centre, élevé sur un marchepied de trois marches au dessus du planum [p. 249] du sanctuaire, qui est de cinq marches plus haut que le rez de chaussée de la nef circulaire X, laquelle est au plein pied des salles, afin que le peuple qui est dans la nef, n'empêche pas les malades des salles H.P.T.Q.V.R.S.O. de voir le prestre au maitre autel au travers des huit arcades de la nef, closes de grilles de fer ou aboutissent les salles.

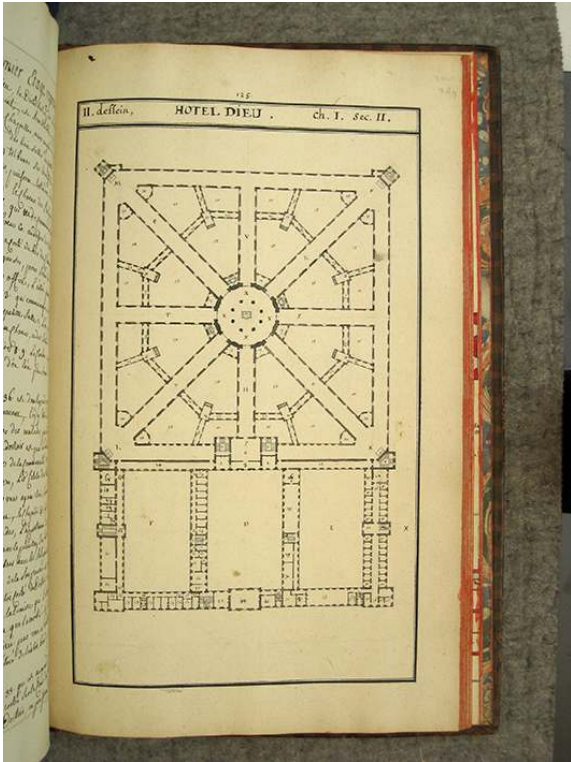
Aux angles K.L.M.N. des salles du pourtour du carré exterieur sont quatre autres chapelles, dont les autels sont adossés contre les murs, où l'on dit les messes pour les malades de ces salles qui ne peuvent pas voir le maitre autel¹⁴.

- 9 La configuration du sanctuaire, le fait que la chapelle soit ouverte aux malades et aux personnes venues de l'extérieur, la disposition du maître-autel, tout ceci n'a rien d'étonnant. Il en est de même pour la présence de tribunes à l'étage (**fig. 4**) permettant un accès direct de la chapelle, visuellement tout du moins, depuis les salles de malades du premier étage :

Au plan du premier etage représenté au second dessein de l'hotel Dieu, la distribution des salles des malades et de leur accompagnement est egalle à celle du rez de chaussée, avec de pareilles chapelles aux angles des quatre grandes salles du carré. Les bouts des huit salles du centre sont terminés par des balustrades en tribunes sur la nef X de l'église afin que les malades de ces salles puissent entendre les messes qui se disent au maître autel I. Le chœur des religieuses est placé dans la salle du milieu H, qui n'a de communication avec les autres salles que par l'avant

cœur G, au dessus du vestibule du rez de chaussée. La chambre 18 à côté du bas du cœur joignant l'église sert de sacristie aux religieuses, pour serrer les Livres [p. 257] et les autres choses nécessaires à leur office. L'entrée principale de l'avant chœur est par la galerie 3 qui communique au couvent par le coridor 23 en passant par la petite salle 1. L'on peut aussy arriver des salles KL à l'avant cœur, et des salles du Rez de chaussée par les palliers des Escaliers 8.9¹⁵.

Figure 4



Hôtel-Dieu, 2^e dessin, plan de l'étage. BnF Ha 23b.

Phot. Rousteau-Chambon, Hélène. © Hélène Rousteau-Chambon.

- 10 La place de la description de la chapelle dans ce texte portant sur l'hôtel-Dieu est étonnante, car Desgodets expose encore à deux reprises, et fort longuement, sa structure. Alors qu'il est peu explicite sur les proportions dans le reste de sa présentation, il les énonce ici en détail :

Le diamètre du dedans œuvre de la nef au droit de la face des pilastres, contient quatre fois la largeur de chacune des salles H.P.T.Q.V.R.S.O. qui y aboutissent et le diamètre du sanctuaire I. entre les centres des huit colonnes qui l'environne à la moitié de celui de la nef. C'est-à-dire que le diamètre du sanctuaire qui est au milieu, est environné de la nef à prendre du centre de la colonne 70 au centre de la colonne 71 à le double de la largeur des salles et est la moitié du diamètre de la nef 73.74 entre la face du pilastre 73 et la face de l'autre pilastre opposé 74, en sorte que la largeur de chaque [p. 263] côté de la nef entre la face du pilastre 73 et le centre de la colonne 70, ou de la face du pilastre 74 au centre de la colonne 71 est égale à la largeur des salles des malades.

Le diamètre des colonnes est le même que la largeur l'un des côtés de la nef et la douzième partie du diamètre du Sanctuaire.

Ainsy la largeur des salles étant de vingt quatre pieds, le diamètre des colonnes aura quatre pieds.

Ces colonnes portent un entablement circulaire et une coupole au dessus qui couvre le sanctuaire, à laquelle il y a des vitreaux avec une lanterne au milieu de la calotte, qui eclaire l'église. Ce qui sera expliqué cy après au dessein de l'élévation du profil de l'église. Dans les intervalles entre les plintes des bazes des colonnes sont cinq hauteurs de marches circulaires qui

montent au planum du sanctuaire, lequel est clos d'une balustrade à hauteur d'apuy au bord de la cinquième marche du haut [...] Dans la nef, les espaces entre les huit pilastres du grand ordre de l'église, ont le double de la largeur des entrecollonnemens à compter du milieu des faces des pilastres et du milieu des centres des colonnes. Les espaces entre ces pilastres sont décorés aux côtés des arcades des salles chacune de deux petits pilastres et deux demy pilastres qui portent un petit entablement mutilé qui sert de cordon ou ceinture sous les balcons des huit tribunes du premier étage¹⁶.

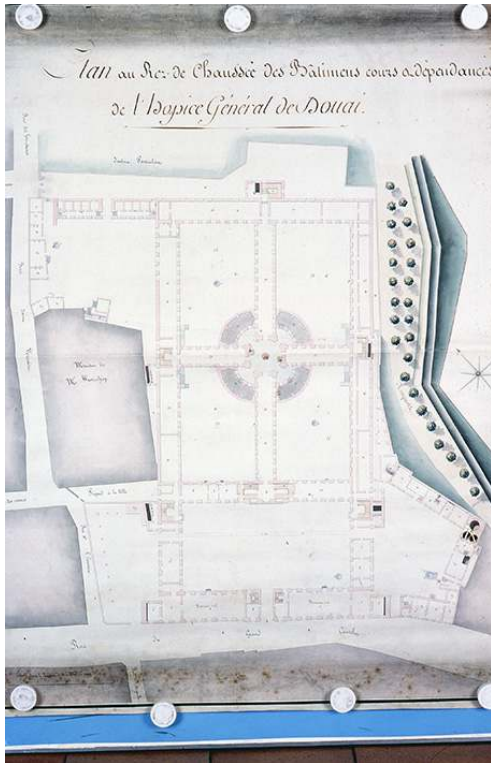
11 Il précise aussi la disposition des ordres dans la chapelle¹⁷ et la forme de la coupole :

Le dedans de la calotte du dôme est sphérique, son centre est au niveau du dessus du socle qui termine l'attique. La coupole qui fait l'extradosse de la voûte de la calotte est aussi sphérique, son centre est un peu au dessous de celui de la calotte, afin que la voûte soit moins épaisse par le haut que par le bas. Elle est toute lisse par le dessous comme par le dedans, huit arcs buttans qui montent du dessus de la voûte de la nef, jusqu'au dessous du cordon du bas de la coupole en soutiennent la poussée. La calotte du dôme est percée par le haut au-dedans d'une lanterne qui en termine la décoration, tant intérieure qu'extérieure, elle est ornée de huit pilastres avec leurs entablemens par le dedans et par le dehors d'ordre corinthien¹⁸.

12 L'édifice religieux reste au cœur de ses préoccupations¹⁹, et Desgodets souligne ainsi l'importance des secours spirituels prodigués dans ce type de bâtiment. Il est vrai que cette partie de l'hôpital constitue aussi pour un architecte le seul espace dans lequel il peut pleinement s'exprimer. Et tous les architectes des XVII^e et XVIII^e siècles essaient justement de se montrer inventifs dans la conception des chapelles d'hôtel-Dieu et hôpitaux (hôpital de la Salpêtrière par exemple).

13 Une dernière précision s'impose quant à cette chapelle : Desgodets l'a placée derrière des salles intermédiaires, au cœur de l'hôpital, et non sur une des ailes comme ont pu le faire nombre de ses prédécesseurs. De fait, ce modèle semble avoir été repris, de façon simplifiée, dans l'hôpital général construit à Douai (1750-1761) par Michel-François Player. Les locaux dévolus aux « consultations », ici des infirmeries, sont eux aussi placés en avant d'un long quadrilatère tandis que la chapelle circulaire est située au centre des réfectoires et bras de la chapelle disposés en croix (**fig. 5**). Dans cet hôpital général cependant, il n'y a que 4 espaces (les quatre bras de la croix) alors que Desgodets en prévoyait le double. Mais comme le rappelait le professeur, le modèle idéal devait pouvoir être simplifié en fonction de la destination particulière de l'édifice²⁰, ce qui est le cas ici puisque cette quadripartition correspond à la distinction entre vieillards et vieilles femmes, orphelins et orphelines.

Figure 5



M.F. Player, hôpital général de Douai, 1756, AM Douai.
 Phot. Laget, Pierre-Louis. © Pierre-Louis Laget.

- 14 Degodets entend aussi donner quelques éléments constructifs simples : il prévoit les dimensions de l'édifice en fonction des matériaux²¹, et surtout essaie d'organiser au mieux l'espace intérieur, notamment dans les combles :

Les greniers qui sont dans les combles au dessus des salles des malades et des corps de logis, sont beaucoup plus que suffisants pour tous les usages dont on peut avoir besoin, soit en les lambrissant avec lattes et plâtre et y faisant des retranchemens par des cloisons ou autrement [...] Les planchers des salles et des greniers sont disposés par travées de solives de douze pieds, posés sur des poutres dans chaque trumeau entre les fenestres, les poinçons des fermes sont sur des entrails à la hauteur des soufaïtes, pour ne point embarrasser les greniers, que l'on pourroit lambrisser et disposer pour y mettre des malades²².

- 15 La distribution raisonnée de l'hôpital est centrale dans les propos de Desgodets. Dispensant un cours sur la commodité des bâtiments, ce professeur ne se contente pas de donner des principes généraux, il entre dans les moindres détails architecturaux et pratiques quant à l'agencement précis des espaces.

Des remarques pratiques

- 16 Pour concevoir un édifice bien agencé, il faut savoir s'intéresser aux détails. C'est du moins ainsi que Desgodets conçoit son traité. Desgodets, comme il est dit précédemment, ne s'attache que peu aux mesures. Lorsqu'il les indique, c'est dans un but pratique : les salles doivent avoir 24 pieds de large pour que deux lits puissent être placés face à face et laisser entre eux un espace suffisant pour l'installation des tables et la distribution des

repas. Il revient d'ailleurs sur cette même dimension lorsqu'il commente la coupe²³. Surtout, il détermine précisément la fonction des pièces et leur emplacement. Le fait que le dortoir des religieuses soit situé à proximité des salles des malades, les « infirmières » pouvant ainsi aisément se rendre au chevet des personnes souffrantes, n'a rien d'étonnant. De même, il n'est pas surprenant que certaines pièces soient regroupées. Ainsi, « au corps du logis de face la rivière attendant l'étuve est le séchoir », à proximité duquel sont placés la buanderie et le lavoir d'hiver. Dans l'aile perpendiculaire se situe le lavoir d'été, le bureau de la religieuse en charge du linge qui sert de chauffoir aux lavandières, l'apothicairerie, le laboratoire et la salle de distribution des tisanes. La disposition envisagée par Desgodets révèle un esprit pratique. Il n'empêche qu'il est le premier architecte français à décrire aussi précisément cette organisation. En outre, Desgodets ne peut parfois s'empêcher d'entrer dans les plus menus détails, prévoyant des tablettes pour plier le linge, ou encore

de petits anneaux de fer rond pour y accrocher des caques ou baquets en façon de tonneaux que l'on pose sur la plus haute des banquettes qui est couvert d'eau, et l'on transporte ces caques d'un banquet à l'autre au dessus ou au dessous, à mesure que l'eau hausse ou baisse [baisse] dans la rivière. Ils doivent être garnis de plomb par le dedans de pesanteur suffisante pour que leur poids les fasse enfoncer dans l'eau, afin que les religieuses et lavandières qui se mettent dans les caques, pour avoir les pieds secs, puissent être à hauteur d'eau commode pour laver le linge devant elles, et le battre sur la banquette [en pierre] qui est hors de l'eau derrière le dos²⁴.

- 17 En fait, Desgodets se montre aussi explicite pour les détails pratiques que certains de ses prédécesseurs l'avaient fait pour l'architecture privée dès le début du XVII^e siècle²⁵. Il applique simplement cette méthode à un hôpital-Dieu, comme il peut le faire aussi pour tout édifice public. Une dernière préoccupation pratique est manifeste dans ce texte : celle de l'hygiène. Certes, Desgodets se place dans une certaine continuité théorique, lorsqu'il rappelle combien l'implantation est cruciale, tout particulièrement pour un hôpital-Dieu : « L'on doit choisir pour placer l'hôpital Dieu un endroit qui soit aéré dans un quartier isolé » explique-t-il en préambule²⁶. La présence d'une rivière est aussi fondamentale, rappelle-t-il, « afin que le mauvais air se dissipe le long du courant de l'eau, et [pour] pouvoir se servir de l'eau pour les lessives, laver les linges et autres besoins²⁷ ». Une fois encore, il synthétise des remarques plus anciennes et qui ne sont pas spécifiques aux édifices hospitaliers puisqu'on les retrouve aussi dans l'architecture monastique, notamment celle des Cisterciens.
- 18 Il se montre en revanche plus novateur lorsqu'il prévoit de multiples salles permettant de séparer hommes et femmes et malades affectés de pathologies différentes, notamment ceux atteints de graves maladies, des autres moins gravement atteints²⁸. Il s'agit de veiller à ce que les malades ne soient pas en contact. Les principes de la prophylaxie ne sont certes pas encore mis en avant mais le bon sens peut ici primer. De même, Desgodets indique que la hauteur des salles sera des deux tiers de leur largeur, pour dissiper l'haleine et le mauvais air des malades²⁹. Toujours pour améliorer l'hygiène, Desgodets prévoit encore dans son modèle idéal d'aménager de nombreuses latrines extérieures, dans des pavillons séparés, mais auxquelles il est aisé de parvenir à couvert par de petites galeries extérieures³⁰. Dans le même ordre d'idée, il envisage une évacuation des « immondices » par le biais d'égouts souterrains : « Il est supposé que l'eau de la rivière qui est soutenuë dans les bassins du fossé du côté d'amont passe par des aqueducs souterrains au travers des fosses des latrines pour en entraîner les immondices du côté d'avale, hors de la ville »³¹.

Conclusion

- 19 En 1723, Desgodets semble être le premier architecte à définir précisément les caractéristiques d'un hôtel-Dieu, type d'édifice qu'il associe à celui d'hôpital de la charité. Il théorise le plus souvent une pratique architecturale qu'il a pu observer lors de son voyage en Italie, ou tout simplement à Paris (hospice de la Salpêtrière, hôpital Saint-Louis, hospice de Bicêtre) et fournit une sorte de cahier des charges aux jeunes architectes. Le modèle de Desgodets constitue le reflet d'une réflexion sans doute ancienne sur l'hôpital mais qui trouve sa première expression théorique, tout du moins de la part d'un architecte. Ces travaux sont d'autant plus importants qu'au XVIII^e siècle, à ma connaissance, aucun architecte n'est aussi prolixe sur ce sujet.
- 20 Or ce théoricien, professeur à l'Académie royale d'architecture, a pu influencer directement ou indirectement, grâce à son cours, l'œuvre d'une ou deux générations de maîtres d'œuvre talentueux : Pierre Vigné de Vigny s'en est peut-être inspiré pour la construction de l'hôpital général de Lille, de même, Michel-François Player semble avoir repris explicitement, pour celui de Douai, le plan du professeur. Fut-il élève de Desgodets ? Cela est difficile à prouver puisqu'il n'existe pas de liste complète des élèves dans ces années-là, mais la parenté entre les deux plans laisse supposer que Player a eu accès à ce cours. De même, un certain nombre de principes défendus par Desgodets ont pu nourrir la conception d'Étienne Le Bon pour son projet d'hôtel-Dieu à Lyon³² et nous pouvons cette fois tracer une filiation intellectuelle entre les deux architectes : Le Bon devait suivre le cours de Desgodets sur la distribution des bâtiments puisqu'il a obtenu le Grand Prix en 1725 pour le plan d'une église de couvent de religieuses, alors que Desgodets enseignait à l'Académie. Dans son projet lyonnais, Le Bon veille par exemple à cloisonner les salles de malades à l'étage, une innovation, reprenant certainement un principe de Desgodets. En revanche, Le Bon n'opte pas pour un plan rayonnant, le cahier des charges des édiles ne le lui permettant sans doute pas. Le modèle de Desgodets a aussi une autre postérité : après l'incendie qui ravage l'hôtel-Dieu de Paris (1772), Antoine Petit, docteur régent de la Faculté de médecine, membre des Académies royales des sciences de Paris et de Stockholm, dans son *Mémoire sur la meilleure manière de construire un hôpital de malades* (1774) reprend explicitement le projet de Desgodets. Après avoir déterminé les critères habituels sur l'emplacement de l'hôpital (et notamment la nécessité de veiller à la salubrité), le médecin rappelle que l'institution doit être facile d'accès et propose donc « de disposer les bâtiments [...] en forme d'étoile ». Dans « le point où les rayons se rencontrent », Petit émet l'idée de placer « un dôme fait en forme d'entonnoir renversé » au centre duquel serait installé l'autel³³. La parenté entre le modèle de Desgodets et le projet de Petit est patente. Un architecte du début du XVIII^e siècle inspire ainsi un médecin de la fin de ce même siècle³⁴. Toutefois, chez Petit, la chapelle joue en plus le rôle de machine aspirant l'atmosphère des salles de malades afin d'accélérer son renouvellement³⁵.

NOTES

1. - Le cours sur la commodité a fait l'objet d'une étude précise dans le cadre d'une ANR « Construction et normalisation du savoir architectural au début du XVIII^e siècle. Les cours de Desgodets à l'Académie ». Les cours de Desgodets, et notamment celui sur la commodité, ont été mis en ligne et commentés ; voir Antoine Desgodets. *Les cours d'Antoine Desgodets, une édition numérique, Traité de la commodité*, édité sous la direction d'Emmanuel Château, Hélène Rousteau-Chambon, 2013 : <http://www.desgodets.net> [consulté le 20/01/2017].
2. - Paris, BnF, Est., ms Ha 23b ; Amsterdam, Rijksprentenkabinet, inv. 51 440. L'un et l'autre de ces manuscrits indiquent « recueilli par Jean Pinard, élève et étudiant de ladite Académie royale d'architecture » (première page des manuscrits). Jean Pinard est lauréat du Grand Prix en 1724, et part ensuite à Rome. Le cours conservé est donc antérieur à cette date. Le manuscrit conservé en France a été découvert par DUPORTAL, Jacqueline. « Le cours d'architecture de Desgodets, recueil inédit du cabinet des estampes ». *Revue de l'art ancien et moderne*, 36 (1914-19), p. 153-157. Le manuscrit d'Amsterdam a été, quant à lui, commenté par LUNSINGH SCHEURLEER, Theodor Herman. « Een exemplar van Antoine Desgodets, « Traité de la commodité de l'architecture » in het Rijksprentenkabinet ». Dans OZINGA, Murk Daniël. *Opus musivum: een bundel studies aangeboden aan Professor Doctor M.D. Ozinga...* Assen : Van Gorcum, 1964, p. 285-297.
3. - HAMON, Françoise. « Les églises parisiennes du XVIII^e siècle. Théorie et pratique de l'architecture culturelle ». *Revue de l'art*, n° 31 (1976), p. 7-14 ; ROUSTEAU-CHAMBON, Hélène. « Antoine Desgodets et les églises paroissiales ». *Revue de l'art*, 160, 2008, p. 61-68. Pour les hôpitaux, l'une des rares mentions du texte de Desgodets se trouve en ligne : PINTO KLEBER, Silva. « L'idée de fonction pour l'architecture : l'hôpital et le XVIII^e siècle (partie 2/6). La genèse de l'hôpital moderne, savoirs, pratiques médicales et l'hôpital ». *Arquitextos, Texto Especial*, n° 60, 2001, www.vitruvius.com.br [consulté le 20/01/2017].
4. - Le chapitre concernant les hôtels de ville est incomplet. Ceux concernant les palais de justice et les bains ne sont pas conservés.
5. - *Cours d'architecture, ou Traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments...* Paris : Desaint, 1771, t. II, p. 337-339.
6. - LAGET, Pierre-Louis, LAROCHE, Claude, DUHAU, Isabelle (dir.). *L'hôpital en France. Histoire et architecture*. Lyon : éd. Lieux Dits (Cahiers du patrimoine, 99), 2012. Différents ouvrages avaient déjà rappelé cette phase essentielle de l'histoire hospitalière : THOMPSON, John D, GOLDIN, Grace. *The hospital: a social and architectural history*. New Haven/London : Yale University Press, 1975 ; FOUCAULT, Michel, BARRET KRIEGER, Blandine, THALAMY, Anne et al. *Les machines à guérir : aux origines de l'hôpital moderne*. Bruxelles/Liège : Mardaga (Architecture + archives), 1979 ; JEORGER, Muriel. « La structure hospitalière de la France sous l'Ancien Régime ». *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 1977, vol. 32, p. 1025-1051 ; IMBERT, Jean (dir.). *Histoire des hôpitaux en France*. Toulouse : Privat, 1982.
7. - Dans les mêmes années, Desgodets prononce aussi un cours sur les lois des bâtiments et un autre sur le toisé des bâtiments, alors que les métiers d'expert des bâtiments se développent.
8. - « La décoration de toutes les faces des autres batimens est très simples, ainsy qu'il convient à un hopital, n'ayant qu'une corniche d'entablement à la hauteur du dessus du second plancher, une plainte regnante à la hauteur du premier, de petite plainte d'apuis et des bandeaux unies au pourtour des fenestres. Les lucarnes pour éclairer les greniers sont dans le même goût par le haut bombées et couronnées d'une petite corniche qui leur tient lieu de fronton. » (BnF, Est., mss Ha 23b, p. 271).

9. - Desgodets est membre de la seconde classe de l'Académie depuis le 10 novembre 1698 (*Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture*, éd. Henry Lemonnier. Paris : E. Champion, 1913, t. III, 1671-1711, p. 52) et de la première depuis 1718 (*ibid.*, t. IV, 1712-1726, p. 151). Vigné de Vigny quant à lui est membre de la seconde classe depuis 1721.
10. - Un inventaire en a été dressé par Pierre-Louis Laget et Claude Laroche, *Op. cit.*, p. 68-72.
11. - BnF, Est., mss Ha 23b, p. 248.
12. - AVILER, Augustin-Charles d'. *Dictionnaire d'architecture civile et hydraulique et des arts qui en dépendent...* Paris : Ch.-A. Jombert, 1755, p. 201 : « Grande maison qui sert de retraite aux pauvres & aux malades autant pour le secours spirituel que pour le temporel, composé principalement de plusieurs salles contenant deux rangées de lits. Elle doit être exposée au Levant ».
13. - « Devis des travaux de massonnerie, charpenterie & couverture à faire pour achever la construction d'un grand corps de bâtiment à ajouter à une maison sise dans le cloître extérieur de l'abbaye du Val-de-Grâce [...] conformément aux plans et élévations dessinés par le s^r Desgodets, architecte du roi. » (Arch. nat., ET/CXV/435, 11 février 1724).
14. - BnF, Est., mss Ha 23b, p. 249.
15. - *Ibid.*, p. 256.
16. - *Ibid.*, p. 262.
17. - *Ibid.*, p. 267 : « Les colonnes du sanctuaire sont posées chacune sur un socle isolé, dont le dessus est à la hauteur du planum. Elles portent un entablement circulaire d'ordre dorique, où il se trouve quatre metopes carrées dans la frise, au droit de chaque entrecolonnement du milieu de la face d'une colonne à l'autre. L'intérieur du corps du dome qui couvre le sanctuaire, est décoré d'un ordre attique au dessus de l'entablement dorique. La hauteur de cet attique à prendre du dessus du socle de ces pilastres, jusqu'au dessus de la corniche en est précisément la moitié de la hauteur de l'ordre dorique au dessous. son entablement prendre aussy de l'aire du planum qui est le dessus des socles des colonnes, jusqu'au dessus de l'entablement. Le milieu de la face des huit pilastres de l'attique, repond au milieu de la face des huit colonnes qui regardent le sanctuaire. Dans les espaces entre les pilastres de l'attique sont huit vitreaux qui eclairent toute l'église. Ils prennent leur jour au dessus du faiste de la couverture des salles des malades ».
18. - *Ibid.*, p. 267.
19. - Dans l'hôtel de ville, autre édifice public évoqué, il donne aussi à la chapelle une place prépondérante (édifice sur deux niveaux, très grand) alors que traditionnellement les hôtels de ville ne sont dotés que d'une chapelle de petite taille.
20. - Dans l'introduction à son modèle, Desgodets montre sa connaissance de la réalité architecturale : « ces ediffices [les hotels-Dieu] sont plus ou moins grands, selon la grandeur des Villes ou autres lieux où ils sont sittués et la quantité des peuples qui y habitent ». (*Ibid.*, p. 246).
21. - « Les murs de face de ces batimens auront deux pieds et demy à 3 pieds d'épaisseur, s'ils sont de pierre de taille et les planchers de charpente ; mais si ces murs sont de moelon, leur epaisseur s'augmentera à proportion de la qualité des materiaux dont ils seront construits ». (*Ibid.*, p. 256).
22. - *Ibid.*, p. 268-269.
23. - « L'espace entre les pieds des lits est environ de la moitié de la largeur de ces salles, pour y pouvoir placer au milieu sans incommoder le passage, des tables de distance en distance, servant à poser et dresser les portions des malades dans le tems de leurs repas ». (*Ibid.*, p. 266).
24. - *Ibid.*, p. 251.
25. - Louis Savot (*L'Architecture françoise des bastimens particuliers*. Paris : Sébastien Cramoisy, 1624) est l'un des premiers théoriciens français à s'exprimer sur l'organisation des passages, des cabinets, galeries, armureries, étuves et écuries dans l'architecture.
26. - BnF, Est. Ha 23a, p. 246.
27. - *Ibid.*

28. - « Les salles des hommes et des femmes et des maladies différentes, sont séparées les unes des autres, par des grilles de fer ajour, afin de voir au travers dans le tems des messes et les clore par des rideaux dans d'autres tems. Celles de ces salles pour les graves maladies sont séparées des autres par des murs, ayant seulement des portes fermantes à clef au milieu ». (*Ibid.*, p. 249).
29. - « La hauteur des salles sous le plancher aura approchant les deux tiers de leur largeur, pour dissiper l'haleine et le mauvais air des malades ». (*Ibid.*, p. 256).
30. - « Au milieu des huit cours triangulaires 10 qui séparent et éclairent les salles des malades, sont six petits pavillons [p. 250] 21, pour les latrines et privés particuliers et la vidange des bassins des malades. L'on y communique à couvert de toutes les salles, par les petites galeries 22 ». (*Ibid.*, p. 249-250).
31. - *Ibid.*, p. 250.
32. - TERNOIS, Daniel. « L'hôtel-Dieu de Lyon ». Dans *L'Œuvre de Soufflot à Lyon. Études et documents*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1982, p. 43-76.
33. - Pour les indications architecturales, Petit remercie Pruneau de Montlouis, architecte, mais il ne cite pas Desgodets.
34. - De même, un élève de de Wailly, Bernard Poyet, contrôleur des Bâtiments de Paris (1742-1824) dans le *Mémoire sur la nécessité de transférer et reconstruire l'hôtel-Dieu de Paris (1785)* prévoit d'adopter ce plan, dans un espace plus vaste à la lisière de la ville, installant ainsi l'hôtel-Dieu non pas au cœur de la ville mais dans ses faubourgs pour que les malades puissent bénéficier d'un air moins vicié et qu'en retour, l'établissement ne répande pas son air corrompu sur la ville et ne déverse pas ses déjections en amont d'une rivière dont l'eau est bue par les habitants.
35. - Je remercie M. Laroche pour cette dernière remarque.

RÉSUMÉS

De 1722 à 1728, Antoine Desgodets, professeur à l'Académie royale d'architecture prononce un cours sur la commodité des édifices. Il y livre un modèle d'hôtel-Dieu et présente une première synthèse théorique sur ce type d'édifice. Ce texte est aussi novateur pour son contenu : Desgodets s'intéresse à tous les aspects de la distribution intérieure et n'hésite pas à entrer dans les moindres détails pratiques. Il porte ainsi une attention très précise au fonctionnement des hôpitaux-Dieu au XVIIIe siècle. Desgodets, s'inspirant de la pratique architecturale, a une approche traditionnelle quant à la place particulière qu'il accorde à la chapelle. Ce cours dispensé aux futurs architectes du roi, qui constitue un jalon fondamental dans la réflexion théorique sur les hôpitaux-Dieu, connaît une certaine prospérité, souvent indirecte, aux XVIIIe et XIXe siècles.

From 1722 to 1728, Antoine Desgodets, professor at the royal architectural academy, gave a course on the commodity of different building types. He offers a model for a Hôtel-Dieu and gives one of the first theoretical syntheses for this sort of building. The text is also novel for its contents. Desgodets is interested by all aspects of the spatial ordering of the establishment, and does not hesitate to go into minute detail. He offers precise attention to the way Hôpitaux-Dieu were run during the eighteenth century. Inspired by architectural practice, he also has a traditional approach to the special place that has to be given to the chapel. This course, given to future royal architects, is consequently a vital stage in the theoretical thinking about Hôpitaux-Dieu and has an impact, if indirectly, throughout the eighteenth and nineteenth centuries.

INDEX

Keywords : Antoine Desgodets, royal academy of architecture, course, chapel, interior distribution

Mots-clés : Antoine Desgodets, Académie royale d'architecture, cours, chapelle, distribution intérieure

AUTEUR

HÉLÈNE ROUSTEAU-CHAMBON

Professeur d'histoire de l'art moderne, Université de Nantes, UMR 6566-CReAAH-LARA
rousteau.chambon@gmail.com